

Demande d'accès à un document dans un organisme public
(art.9, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels)

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE	
Nom	Prénom
Adresse (numéro, rue, ville)	Code postal
Téléphone	
Résidence	Travail

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME À QUI LA DEMANDE EST FAITE		
Nom de l'organisme		
Ville de Lachute		
Adresse (numéro, rue, ville)		Code postal
380 rue Principale, Lachute		J8H 1Y2

IDENTIFICATION DU DOCUMENT DEMANDÉ

MODE DE CONSULTATION SOUHAITÉ	
Consultation sur place	<input type="checkbox"/>
Ou	
Envoi de copie du document	<input type="checkbox"/>

_____	_____
Date	Signature

À l'usage de l'organisme

Date de réception de la demande : _____
Note sur le suivi: _____

Initiales: _____

Extrait du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs:

Section II

Documents détenus par les organismes municipaux

3,85 \$ pour une copie de plan (par ex. extrait de la matrice graphique);

0,46 \$ par unité d'évaluation pour une copie d'un extrait du rôle d'évaluation;

0,38 \$ par page photocopiée d'un document (dans le cas d'un règlement municipal, ce montant ne peut excéder la somme de 35 \$).

Dernière mise à jour : 20 juillet 2017